

Travailler pour l'intégration

Entretien avec Monsieur Francis Matthey, président de la Commission fédérale des étrangers (CFE)

En novembre 2003, nous avons rencontré Monsieur Francis Matthey, président de la Commission fédérale des étrangers (CFE), afin de mieux comprendre comment la question des "autres" langues en Suisse pouvait être envisagée dans le cadre d'une commission politique telle que la CFE. L'échange a débuté par une présentation de cette commission, son fonctionnement, ses objectifs, etc. Toutes ces informations étant accessibles sur le site de la CFE, www.eka-cfe.ch, nous ne les reprendrons guère, sinon en les évoquant au détour d'une question.

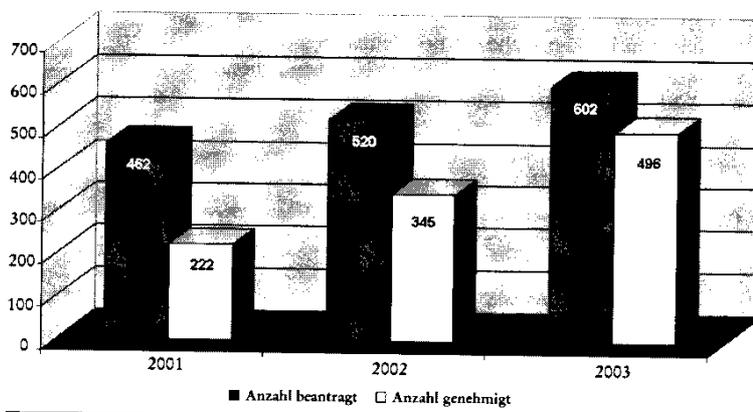
Nous nous sommes ensuite entretenus des conceptions de la CFE et de son président à propos de diverses questions liées aux langues: leur rôle dans l'intégration, le plurilinguisme de la Suisse, la place à accorder aux langues d'origine... Ce sont surtout ces points que nous développerons ici.

1. Promotion de l'intégration des étrangers

Concernant les activités de la CFE et, plus particulièrement, les mesures prises pour l'apprentissage de la langue d'accueil, Francis Matthey nous renvoie au crédit attribué à la Confédération pour promouvoir l'intégration des étrangers en Suisse. Le Parlement a décidé d'octroyer une somme de 12,5 millions de francs au titre de crédit d'intégration pour 2003. La CFE gère ce crédit régi par les dispositions de l'article 25a de la loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers (LSEE). Durant toute la durée du programme éta-

bli pour la période 2001-2003, l'encouragement des possibilités de communication linguistiques et l'apprentissage de la langue d'accueil ont constitué le point fort essentiel. En 2003, de nombreux organismes ont ainsi pu développer et réaliser des offres nouvelles ou complémentaires d'encouragement linguistique orientées vers la vie quotidienne. Près de la moitié de ces cours s'adressaient aux femmes¹. D'après l'évaluation qui a été faite du programme, il existe encore un potentiel d'amélioration en ce qui concerne la garantie de la qualité et la coordination régionale de ces projets. La Commission

Integrationsförderung des Bundes 2001-2003
Gesamtzahl Projekte



3 exemples

Un cours intensif de français pour analphabètes à Fribourg

Formation de base en lecture et écriture pour des personnes ne sachant ni lire ni écrire (ou très peu) mais pouvant communiquer oralement en français. Ce cours de langue est destiné à des adultes peu ou pas scolarisés dans leur pays. Il est ouvert à chacune, quelle que soit sa nationalité; prodigué par des formateurs spécialisés, il se déroule en petits groupes. L'accent est mis sur les propres projets des participant-e-s et sur leur insertion sociale en Suisse.

Un atelier d'écriture à Genève

Projet centré sur l'acquisition de compétences linguistiques, la formation et le développement personnels. Le but est de permettre aux participant-e-s de développer leurs capacités d'expression (écrite et orale). Il s'adresse à des jeunes et des adultes ayant des difficultés en compréhension/expression du français.

Un cours intensif de français et d'alphabétisation à Lausanne

Cours d'alphabétisation qui a pour objectif l'intégration de toute une population fragilisée par la guerre, les soucis économiques, l'exclusion, la solitude, des problèmes physiques et psychiques. Ceci est rendu possible par une manière différente d'apprendre le français ou/et à lire et écrire dans cette langue. En effet, outre l'acquisition de la langue, le cours a pour but de donner la possibilité d'apprendre ou de réapprendre à travailler dans un groupe très hétérogène, mais aussi de faire nouvelles connaissances, et de créer des liens sociaux.

tentera de combler cette lacune dans le deuxième programme, qui couvre les années 2004-2007. Ce programme accorde à nouveau la priorité à la promotion de la compréhension. Dès lors, les cours de langue orientés sur la vie quotidienne et destinés à des groupes cibles difficilement atteignables demeurent fortement soutenus.

F. Matthey mentionne d'autres activités de la CFE, en particulier l'édition, sous la conduite de son secrétariat, de la revue *Terra cognita*, qui présente l'état de la situation dans les différents domaines concernés². Il souligne à cet égard l'importance de l'information, d'une information "beaucoup plus neutre et surtout plus... loyale (...) pour à la fois informer les autorités politiques, les associations et la population et créer ainsi un climat qui soit quand même un peu plus serein, un peu moins passionnel, qu'il y ait un peu moins de préjugés qu'actuellement". Il conclut cette première partie en définissant son rôle de président: "Mon travail, c'est évidemment de présider les séances, d'organiser le travail, de représenter la Commission à l'extérieur et, en fait, veiller à ce que les propositions que fait la Commission soient suivies par le Secrétariat. (...) Mais le but, et moi j'ai toujours dit ça à mes

gens, *il faut être au front*, moi je veux qu'on soit au front, parce que j'ai toujours appris que c'était au front qu'on gagnait les batailles et pas dans les états-majors! Voilà."

2. L'apprentissage de la langue d'accueil

Jean-François de Pietro, Babylonia: *Du point de vue de votre Commission, quelle est l'importance des questions linguistiques?*

Francis Matthey: Du point de vue de la Commission, et en faisant référence à l'ordonnance, les questions linguistiques ont formé dans ce qu'on a appelé le programme d'intégration 2001 – 2003 le premier... *Schwerpunkt*, donc le premier "point fort" puisqu'il y en a plusieurs, mais c'est le premier. Et puis, dans le nouveau programme, qui couvre 2004 – 2007, c'est à nouveau le premier parce qu'il est évident que c'est d'abord par la langue qu'on peut communiquer et qu'on peut se comprendre avec la population du pays d'accueil. Donc

c'est un élément important de l'intégration, pour nous c'est pas le seul, mais c'est en tout cas le handicap premier que l'on doit essayer de réduire.

Mais on ne veut pas proposer les mêmes cours que la Migros, par exemple, c'est pas notre priorité: nous ce qu'on recherche c'est atteindre des groupes qui ne peuvent pas suivre ce type de cours je dirais officiels, c'est-à-dire des travailleurs qui ont des horaires particuliers, et surtout les femmes...

Par exemple?

Par exemple il y a un projet à Bâle où on enseigne l'allemand à des femmes dans les jardins publics, parce qu'elles viennent avec leurs gosses et, pendant que les gosses jouent, il y a un enseignement³. Mais c'est pas un enseignement au tableau noir, c'est de la *Besprechung*, l'occasion de parler, de les sortir aussi je pense un peu, et surtout de les familiariser avec le langage courant. Parce que, autrement, on ne les atteint pas ces femmes. Les hommes vont beaucoup plus dans le monde du travail, et là les contacts sont naturellement plus fréquents, mais les femmes il est beaucoup plus difficile de les "accrocher". C'est un exemple, il y en a d'autres. Mais c'est donc ce type de public cible qu'on vise.

F. Matthey a le sentiment que l'importance des questions linguistiques est plus grande en Suisse alémanique qu'en Suisse romande: "Ça reste dans les deux parties du pays un élément important, mais je dirais qu'en Suisse alémanique elle est d'autant plus importante qu'il y a le problème du dialecte et du "Schriftdeutsch", si bien que les difficultés que doivent surmonter les migrants sont plus importantes aussi". Mais c'est plutôt le *Hochdeutsch* qui est privilégié dans les cours proposés: "C'est une question d'officialité, et surtout, après, pour l'école, pour les enfants... Et puis toute la presse est quand même en Hochdeutsch, les journaux en

dialecte, il n'y en a pas beaucoup... (...) La langue officielle reste quand même l'élément important. Dans la nouvelle loi sur les étrangers par exemple, une part de notre inquiétude, c'est qu'on va lier la migration ou le renouvellement de certaines autorisations à la langue et à des cours d'intégration, à l'obligation de suivre des cours pour que l'intégration se fasse mieux. Or, le problème c'est qu'on ne met pas en même temps en place le cadre et les moyens pour cela, par exemple par des facilités dans l'organisation du travail."

Ça ressemble un petit peu à la situation au Québec. Mais eux se donnent les moyens. Les entreprises ont des bonus, des baisses d'impôts si elles organisent des cours de français.

Et les entreprises doivent participer. Ici, il n'y a aucune obligation de participer. Les entreprises demandent qu'elles puissent engager du personnel étranger mais sans qu'il y ait une obligation de la part des futurs employeurs de prendre des mesures pour faciliter l'intégration de ces personnes. Dans la loi, ils avaient d'abord pris ça par le côté obligation de créer des places d'apprentissage et ça a été refusé, mais on peut aussi concevoir une contribution ou un fonds qui auraient constitué... une mesure incitative au cas où des employeurs qui bénéficient de permis et de personnel étranger participent quand même à l'effort d'intégration.

Donc, la question de la langue c'est très important?

Important, mais il n'y a pas que ça. Il y a beaucoup d'autres secteurs qui doivent être soutenus du point de vue de l'intégration: la participation aux communautés, la participation aux institutions... La langue, c'est une partie. Car on a aussi vu que pour favoriser l'intégration, un élément fondamental c'est le *statut*, parce que c'est à travers le statut que l'on reconnaît la possibilité pour le migrant de s'installer, d'avoir une perspective

d'avenir dans notre pays.

Puis ensuite il y a l'école, c'est aussi un élément fondamental. On a vu à travers des études au Tessin, à Genève ou ailleurs que la langue n'est pas l'obstacle numéro un. Il y a deux obstacles, c'est le statut – dont on a parlé – et l'origine sociale. Le milieu social est fondamental, je l'avais déjà vu quand j'étais président de la Commission scolaire à La Chaux-de-Fonds. A l'époque on avait fait une étude sur les classes terminales⁴, on était arrivé, il y a vingt ans de cela, à la même conclusion qu'aujourd'hui: c'est moins la nationalité, l'origine qui est déterminante que le statut social.

3. Le plurilinguisme de la Suisse et les langues d'origine des migrants

Qu'évoque en fait, pour vous, personnellement, l'idée de plurilinguisme? Quelle image avez-vous de toutes ces langues qu'on entend parfois en Suisse ou ailleurs?...

Pour moi le plurilinguisme évoque d'abord la diversité culturelle, c'est-à-dire une richesse et une chance pour notre pays. Il évoque aussi l'ouverture de notre pays au monde.

Plus concrètement?

Concrètement, cela veut dire qu'on vit à travers le plurilinguisme dans une société multiculturelle où il y a parfois une confrontation d'idées, de comportements, ce qui fait que la Suisse doit à la fois se montrer ouverte, tolérante et puis que les gens qui nous rejoignent, qui ont d'autres cultures doivent s'adapter à notre pays. Cela fait partie de l'inscription de la Suisse dans une sorte de mondialisation. Pour moi c'est formidable et fantastique, à la fois les chances que cela représente, les richesses que cela peut signifier et l'exigence, une exigence de respect et de tolérance de part et d'autre – si

l'on veut d'une société qui se complexifie, se diversifie mais en même temps où la connaissance des autres permet de mieux appréhender le monde dans lequel on vit. Pour moi c'est cela.

Qu'en est-il, dans cette perspective, des langues d'origine des migrants?

Pour nous la langue d'origine est importante dans la mesure où c'est elle qui véhicule la communication au sein de la communauté migrante. Hier j'ai reçu les représentants de la langue albanaise, des gens du Kosovo, de l'Albanie, de la Macédoine, qui sont venus nous trouver en disant qu'ils ne sont pas soutenus par leurs pays d'origine, ils essaient d'organiser des cours d'albanais, ils travaillent pour essayer de mieux souder cette communauté linguistique et de l'intégrer. En fait, ces gens sont venus pour chercher du travail ou pendant la guerre; ils pensaient tous qu'ils feraient un moment et qu'ils repartiraient, comme les Italiens des années septante ou soixante, et maintenant ils voient qu'ils feront leur vie chez nous et qu'ils ne vont pas retourner, pour un tas de raisons... C'est pourquoi on espère qu'ils fassent l'effort d'acquérir la langue allemande, française ou italienne. Mais il ne faut pas exclure et le fait que l'on ne leur enlève pas leur identité à travers la négation de leur langue d'origine est un élément fondamental de l'intégration, contrairement à l'assimilation.

Mais le programme ne prévoit pas de soutenir des cours en langue d'origine...

Que les choses soient claires, le programme ne nous le permet pas, mais c'est favoriser l'intégration que de permettre le maintien de la langue d'origine, en tout cas pendant la première génération et pour des nouvelles communautés, c'est les aider à s'intégrer que de les aider à être chez

nous avec leur langue, parce qu'entre eux, pour la première génération, c'est le véhicule essentiel des liens de leur communauté et c'est aussi avec la maîtrise de leur langue à eux qu'il peuvent le mieux participer à l'effort d'intégration. Pour nous c'est évident. En revanche, au niveau de la Confédération, on ne peut pas soutenir cela par des crédits. Je dirais que c'est aux structures traditionnelles de l'école de le faire. Je demandais précisément hier à mes interlocuteurs si les autorités les soutenaient. De ce côté-là, ils sont satisfaits. Ils peuvent disposer à peu près partout de locaux. Mais, en revanche, ce qu'il n'ont pas ce sont les moyens de rémunérer les professeurs; tout le travail est bénévole, pour toute la Suisse. Et là, en tout cas pour les nouvelles communautés migrantes qui arrivent chez nous, on pourrait aider un peu plus. En aidant, en l'occurrence la culture albanaise, on incite aussi les jeunes à faire autre chose qu'à être dans les rues. C'est aussi une manière de favoriser l'occupation des jeunes à leur propre promotion. C'est presque un élément de lutte contre une sorte de délinquance, de marginalisation, une manière d'assurer plus de sécurité à l'intérieur du pays. Je trouve que c'est structurant.

Vous ne craignez pas, vu les débats actuels, que cela favorise le communautarisme?

Il y a peut-être un principe de précaution... Mais je pense surtout qu'une communauté qui commence à s'installer, comme c'est le cas des communautés de l'ex-Yougoslavie, de toute façon, les gens vivent en communauté, de toute façon ils le font, alors c'est pas de nier la connaissance de leur langue qui favorisera l'éclatement de la communauté! Je crois au contraire que s'ils sont à l'aise entre eux et s'ils ont des relations plus faciles, cela facilitera aussi les relations avec eux. On a connu ces problèmes avec les Italiens, les Portugais, les

Espagnols, ils ont vécu longtemps en communautés, les Cercles italiens, les Cercles portugais, ils étaient même divisés... Ils ont commencé par cela et c'est normal: tu veux te retrouver. Et ces cercles existent toujours, mais cela n'a pas empêché l'intégration. Les Suisses qui vont aux Etats-Unis, ils ont un "Swiss chalet", ils écoutent de la musique populaire, même ceux qui ne l'aiment pas l'écoutent. C'est humain et c'est heureux, donc d'être de quelque part, c'est aussi important dans la vie. Donc je trouve qu'on doit les aider à s'installer chez nous en respectant leur culture. Quand je vois ces quatre personnes qui étaient en face de moi hier, leur préoccupation était précisément de soutenir l'intégration dans ce pays des communautés parlant albanaise à travers un soutien à la langue albanaise. Je ne dis pas qu'on doit payer les cours mais quand j'entendais cela, je pensais qu'on pourrait les soutenir dans l'organisation de leur travail. Tout est volontaire, bénévole, et ils disaient "comment voulez-vous qu'on fasse, un de Berne, un de Genève, un de Zürich, un de Trogen, il faut qu'on se réunisse. On organise tout ça et on n'a rien...". Alors s'il y avait un soutien partiel et même temporaire, ça pourrait durer 4-5 ans, le temps de mettre au point quelque chose, je pense que ce serait positif pour le pays.

4. Des actions auprès des Suisses: dans les entreprises, dans les écoles...

Les mesures dont on vient de parler concernent les communautés migrantes. Mais ne devrait-on pas agir aussi auprès de la population suisse?

C'est essentiellement l'école qui joue un rôle fondamental, et puis les employeurs. Ils pourraient jouer aussi un rôle dans l'intégration et dans une meilleure vie commune, si l'on veut appeler ça comme ça. Parce que c'est quand même dans le monde du travail

que l'on ressent une certaine concurrence entre la Suisse et l'étranger, c'est dans le monde du travail qu'il y a quand même un certain nombre d'obstacles à la promotion de l'individu, qu'il y a un certain nombre de discriminations, et je pense que le monde du travail a vraiment de gros efforts à faire, notamment à travers les services du personnel et autres. Il y a des entreprises qui sont sensibles à cela, on en a recensé quelques-unes. Migros, par exemple, a fait pas mal d'efforts du point de vue de l'intégration de l'étranger dans l'entreprise et dans la formation aussi. Mais il y a quand même malheureusement un trop gros désintérêt.

Oui, mais concrètement, quelles actions pourrait-on lancer?

J'espère qu'on pourra mettre sur pieds le "Prix de l'intégration" pour pouvoir précisément mettre en évidence un certain nombre d'initiatives en faveur de l'intégration. Un *label*, quelque chose qui dise "Voilà, cette commune, cette entreprise a fait un ef-



La Mezquita di Cordoba.

fort...". Il y a dans le canton de Neuchâtel le prix *Salut l'étranger*. Mais je souhaiterais qu'on fasse une sorte de prix au niveau national, afin de donner des impulsions.

Un peu comme le Label du bilinguisme à Biel/Bienne! D'autres choses encore?

Dans les entreprises, ce serait bon aussi qu'on promeuve par exemple quelqu'un qui parle albanais et suisse. Au niveau d'un service du personnel, s'il y a dans une entreprise quelqu'un qui peut coacher des étrangers et les suivre dans leur langue, je trouve que ça ce serait un élément à mon avis fondamental de l'intégration.

Des sortes de médiateurs professionnels?

Voilà, si vous voulez... Bon si on va parler de médiateur dans les entreprises, ils vont nous rire au nez, donc il faut parler... dans l'enseignement ou ailleurs on parle aussi de *mentoring*, j'entends qu'il y ait un coach et ça ce serait très important.

Donc de donner ainsi une valorisation aux connaissances linguistiques dans ces langues. Vous pensez en fait que l'industrie suisse aurait tout avantage à avoir des russophones, des sinophones?...⁵

Mais aujourd'hui ça ne se fait pas...

Comment voyez-vous le problème pour l'école? On observe par exemple des pressions pour séparer les élèves suisses des autres...

Parce qu'on a dit que de la proportion d'étranger dépendait le niveau de formation. Ça a été la conclusion immédiate de PISA, ce qui est tout faux! Il y a des pays multiculturels qui réussissent et où tout le monde progresse. C'est donc faux, mais ça a été la conclusion immédiate. Alors c'est là

que, à mon avis, il faut faire un travail je dirais *de fourmi* pour faciliter la cohabitation, ce *vivre ensemble* dont on se gargarise mais pour lequel, en définitive, peu de monde s'engage véritablement.

Pour le moment, la diversité linguistique n'est pas reconnue, même dans les écoles. Diverses études ont montré que les gens qui viennent des pays du nord, les Français, les Allemands et les Autrichiens ont souvent une meilleure réussite scolaire que les Suisses. Les Italiens, les Espagnols ont à peu près la même réussite que nous. En revanche, les Turcs, les Portugais et les élèves d'ex-Yougoslavie viennent en dessous. Je ne pense bien sûr pas que ces enfants sont moins intelligents, simplement ils ont plus de difficultés dans leur milieu familial et on ne reconnaît pas qu'ils savent des langues différentes des nôtres. Cela devrait être valorisé, ça ne se fait pas. On ne peut bien sûr pas demander à tous les enseignants d'apprendre l'albanais, c'est pas possible. Mais on devrait quand même tenir compte du fait que les gens parlent une autre langue... Ça se fait peut-être, tout ne se dit pas...

A Genève, je connais une initiative intéressante. Une fois par mois, les enseignants de langues et cultures d'origine font quelque chose pour tous les élèves, pas seulement ceux de leur langue. J'ai assisté à une séance donnée par une prof d'espagnol qui commence à raconter une histoire en espagnol à tous les élèves, et ils comprennent! Bon évidemment, c'est simple, elle utilise des gestes, il y a un savoir faire... Mais il y a les élèves suisses et ils écoutent, ils essaient de comprendre...

Ça c'est formidable comme expérience. Mais il faut que ce soit des gens soit du pays, soit de la langue d'origine mais installés chez nous qui prennent le temps, qui acceptent de travailler, souvent sans rémunération...

5. Pour conclure?...

Je reste convaincu, en matière d'intégration linguistique ou autre, que l'essentiel se fait au niveau du vécu quotidien, de l'habitat. Il y a le travail et il y a l'habitat. Et c'est pourquoi, l'année prochaine, nous allons consacrer notre Journée nationale, notre thème national, à l'habitat, au logement, etc, pour voir comment on peut avoir plus d'équilibre dans l'occupation des quartiers entre les Suisses et les étrangers, éviter cette ghettoïsation comme dans les grands ensembles français. Comment on peut, à travers des manifestations, des fêtes ou autres, organiser des choses *ensemble*, pas par les albanais d'un côté, les Suisses de l'autre... L'idée est donc de faire l'état de la situation, de voir les obstacles qu'il y a à l'intégration, les éventuelles formes de discrimination, et, précisément dans l'idée d'un *vivre ensemble*, comment on peut faire que les populations suisses et étrangères se comprennent mieux. C'est pour cela que, dans le programme d'intégration, il y a un nouveau point fort qui n'était pas compris dans celui de l'année passée, c'est de faciliter la *cohabitation*.

Notes

¹ 149 offres, pour une somme globale de 4,5 millions de francs.

² Cf. Terra cognita, Revue suisse de l'intégration et de la migration, éditée par la CFE: no 1/2002: Welche Kultur / Quelle culture?; no 2/2003: Bildung / Formation; no 3/2003: luvrar / arbeiten / travailler / lavorare; no 4/2004: einbürgern / naturaliser. Cf. également le site de la revue: www.terra-cognita.ch.

³ Cf. projet "Lernen in Park".

⁴ Classes secondaires qui regroupent les élèves les plus en difficulté.

⁵ Cf. article de F. Grin, ici-même.

⁶ Cf. texte d'Elisabeth Zurbriggen, ici-même.

Interview réalisée par Jean-François de Pietro
Transcription: Jean-François de Pietro et Doris Penot